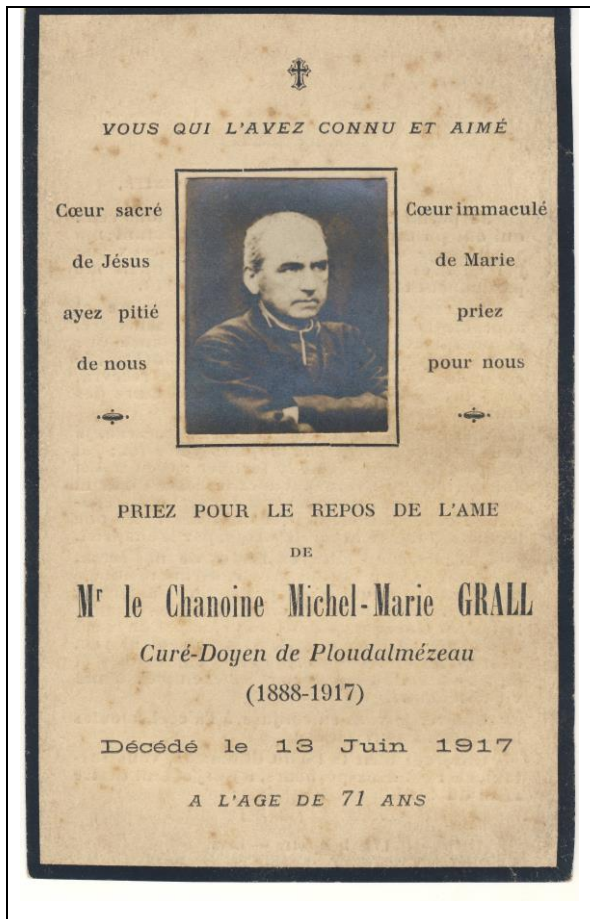




Grall Michel : Né le 23-09-1846 à Lesneven ; 1872, prêtre, professeur au collège de Lesneven ; 1885, recteur de Lanhouarneau ; 1888, curé doyen de Ploudalmézeau ; 1893, chanoine honoraire ; décédé le 13-06-1917.

Œuvres : *Deomp d'an oferen*, Tournai, 1914. *Deomp da Vari*, Tournai, 1914. *Deomp da Jezuz er Zakramant*, Brest, 1904. *Levrig-Dourn goazed ar Galoun-Zakr*, Brest, 1912. *Reolenn evit kongregation Bugale Mari*, Brest, 1900.

Étude : *La Bretagne, dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, Paris, Beauchesne, 1990, 418 p. Cardaliaguet, R., " M. Michel Grall, curé doyen de Ploudalmézeau ", *Semaine Religieuse*, 1917, p. 346-349. Cardaliaguet, R., " Une belle figure sacerdotale. Le chanoine Michel-Marie Grall ", *L'Appel de nos clochers*, octobre 1949, p. 22-29. Lucien Raoul, *Un siècle de journalisme breton*, pp. 283-284.

Étude : *Semaine religieuse de Quimper et Léon*, 1917 p. 346-349.

Grand droit, le mouvement jeune jusqu'au bout, le front large, les yeux profondément abrités sous d'épais sourcils, le nez dominateur, les lèvres fermement serrées, le menton volontaire et les traits à la fois accusés et fins, avec un air de haute réserve qui traduisait mal, qui voulait cacher une sensibilité aigüe, M Grall n'attirait pas, dès l'abord. Mieux connu il se détendait, il s'ouvrait, se donnait, et nul plus que lui n'a goûté le charme d'amitiés et d'affections plus fortes que la mort. « Fort comme le diamant, plus tendre qu'une mère, » tel il fut.

L'on connaît ses œuvres. Six écoles, trois patronages, un ouvroir, trois chapelles, la restauration de l'église paroissiale, la fondation de deux journaux, la fondation et la rédaction du *Kannad*, du *Kannadik*, et du *Bulletin du Kannadik*, trois volumes bretons (les trois *Deomp : d'ar Zacramant, d'an oferen, da Vari*) et deux brochures (*Reolen Bugale Mari, ar Levrig-Dourn Goazed ar Galon-Zakr*) ; mutuelles agricoles, secours mutuels des marins, fondation (avec M. Livinec) des Retraites de conscrits, présidence (1904-1906) des Retraites bretonnes de Lesneven ; Congrès Eucharistique cantonal (1910) et Pèlerinage de Montmartre (1911-1913) ; avec l'ordinaire labeur d'une paroisse importante, chrétienne, et sans cesse tenue en main : certes, M. Grall ne s'est pas présenté, les mains vides, devant le Juge inexorable, qu'il redoutait.

Mais tout cela comptait peu pour lui. L'homme vaut par ce qu'il est, bien plus que par ce qu'il fait : il aimait cette maxime, et toute sa vie extérieure, très active, jamais agitée, n'a été qu'un faible rayonnement de sa puissante vie intérieure.

M. Grall avait hésité deux ans avant d'entrer au Séminaire. Même prêtre, il n'avait pas d'abord connu l'appel divin à une plus grande perfection. Les exemples et l'amitié de M. Le Guillou, surtout le commerce de saintes religieuses comme Mme Goujon, de la Retraite de Lesneven, les ressources

d'un esprit clair servi par une volonté de fer, et la grâce victorieuse, acheminèrent peu à peu son âme vers les cimes, où elle s'établit comme dans sa patrie.

« Quand je vois, écrivait-il à un ami, comme le bon Dieu m'a traité en enfant gâté, m'a comblé de grâces, et combien j'en ai abusé, je me prends à me demander ce qu'il trouve en moi pour qu'il me traite de la sorte. La bonté incommensurable de Dieu pour sa pauvre créature, quel mystère ! mais quel consolant et fortifiant mystère ! *Misericordias Domini*. »

Il assit sa vertu sur les fondements de la pénitence et de l'humilité : « La pénitence, ce monstre qui t'effraie tant de loin, et qui n'est pas si épouvantable de près ! Il faut prendre le taureau par les cornes. Avec de l'humilité et de la volonté, on est sûr de la victoire. Plusieurs fois, la nature essaie d'insinuer timidement son petit avis. Mais je demande à Dieu la grâce, je lui demande du courage, et puis voilà ! » Les instruments de pénitence lui étaient familiers. Il s'excuse, dans une lettre, de sa mauvaise écriture : « Je n'ai pas la main très libre, sortant de prendre le digestif ordinaire, une bonne correction... » Et sur la fin de sa vie, dans un carnet de retraite, il note encore : « Je me livrerai à la pénitence avec plus de prudence qu'autrefois, mais avec plus d'amour et de générosité ». Pénitence des yeux, qu'il tenait ordinairement baissés ; pénitence du goût, contrarié à chaque repas ; pénitence du lever très matinal et des veilles ; pénitence de l'esprit, qui s'interdit toute lecture strictement littéraire ; pénitence surtout du cœur. Sa nature ardente, impétueuse, avait soif de tendresse et se fût volontiers attardée aux créatures. « Se mâter, *agere contra*, se perdre en Dieu » devint sa règle, suivie si inflexiblement qu'elle imprima à tout son extérieur une gravité austère, maîtresse de tout élan. Son esprit de pénitence le portait à rechercher la pauvreté. M. Grall, « le type du gentilhomme » au dire d'un vénérable compagnon de luttas, aimait « l'abjection ». A Lourdes, à Cauterets, il recherchait une misérable chambre et plaisantait les goûts plus luxueux de quelque ami. Aux derniers jours, il refusait la dépense d'un taxi nécessaire, au dire des docteurs, et se reprochait les opérations, très dures, qui prolongèrent sa vie de cinq années : « C'est tout de même beaucoup, pour ce que je vau » !

M. Grall avait compris et pratiquait la parole de *l'Imitation* un de ses livres aimés : « *A ma nesciri* ». Et il commençait par s'ignorer lui-même et par se mépriser. Il écrivait : « Je ne fais rien d'extraordinaire. Je crois que c'est la voie commune pour les âmes qui veulent vivre de la vie intérieure, et dans l'intimité de Notre Seigneur ». Prié par un ami très cher de tenter une démarche qui exigeait une « visite au chef-lieu », il la promit, mais ne put se défendre d'ajouter cette remarque : « Je n'aime pas m'exhiber ». Et à propos de son *Kannad* : « Le jour où nous viserons plus haut qu'à nous faire lire du peuple chrétien et voudrons plaire à la galerie, notre œuvre sera malade ».

On l'a vu effacé, aux pèlerinages de Montmartre suscités par son audacieux esprit de foi. On ne l'a pas vu regimber sous les humiliations qui souvent l'accablèrent. Une fois, cependant, confiait-il au confrère qui reçut ses derniers aveux, il fut tenté de se justifier. « Mais bah ! Dieu sait la vérité. Il me justifiera s'il le croit bon ! »

Comment M. Grall a-t-il pu soutenir, de longues années durant, une vie si pleine d'œuvres et si attentive au travail sur soi-même ?

Par la prière, sans aucun doute.

L'Heure Sainte et le Rosaire quotidiens, le Bréviaire toujours préparé et récité, *con amore*, la messe « soleil de la journée », le travail sous l'œil de Jésus, le sentiment profond et incessant de la Présence de Dieu... chaque jour était une prière. Aux difficultés il ne trouvait qu'un remède, mais infaillible : « Prions ». En voyage, la grande distraction était le Rosaire ; et aux tout derniers jours, quand ses doigts affaiblis ne pouvaient plus égrener le Chapelet dont une main pieuse lui avait fait l'aumône, sa

grande, sa seule plainte était : « Je ne peux plus prier » ! Les oraisons jaculatoires s'échappaient de ses lèvres, sans interruption, surtout celles qui implorent miséricorde. Car même alors, sous le coup des défaillances physiques, son indignité le faisait trembler. « J'ai confiance, parce que Dieu est la bonté même ; mais comme il faut qu'elle soit bien infinie ! »

« Ce n'est pas une petite affaire que la sanctification, » avait-il écrit dans sa maturité. « Je n'y arriverai peut-être jamais. Au moins, je veux y travailler de toutes mes forces, comptant surtout sur le Sacré Cœur et sur la bonne Vierge. » Et ailleurs : « Oh ! je suis bien plus heureux depuis que j'ai fait de l'union avec Dieu le principal but de mon existence... Les distractions me prennent trop de temps et me font perdre le bénéfice de l'union intime avec Dieu... Mais, ensuite, je n'en goûte que mieux les douceurs de ma solitude. »

En effet, cet homme d'œuvres n'aspirait qu'à la solitude, à la vie cachée, à la vie d'intimité avec le bon Jésus, Il se prêtait aux travaux de sa charge; mais son âme dominait ses entreprises, le cœur et l'esprit se gardaient détachés. Le Tabernacle seul l'occupait tout entier, et c'est devant lui, à la place où si souvent il pria et pleura, qu'il eût voulu passer les heures de la vieillesse dans la retraite et le silence, préludes du silence éternel. Toutefois, il sentait bien que Dieu voulait de lui le travail jusqu'au bout, et sa confiance ne s'alarmait pas. « Oui, je suis un grand pécheur (carnet 1907). Mais le Cœur de Jésus a tout pardonné. Et j'ai confiance dans l'avenir, une confiance ferme, calme, humble, que le Cœur de Jésus me gardera du mal, et du péché véniel volontaire, jusqu'à mon dernier soupir. J'ai confiance que je ferai bonne figure à la souffrance qui sera le prélude du dénouement final. Je veux travailler à me préparer à mourir, par les trois moyens... pureté d'âme, détachement des créatures, offrande de moi-même en union avec Jésus à l'autel. Ma mort doit être le dernier acte, la consommation de ma messe, c'est-à-dire du sacrifice quotidien de moi-même... Pourquoi m'effraierait-elle ? N'est-elle pas depuis longtemps attendue... au fond même désirée ? Elle n'ouvre pas la porte sur l'inconnu, mais sur le pays où se trouvent Jésus, sa sainte Mère, et tant d'amis, de Saints, etc... M. Grall a franchi désormais les portes de la mort. Daigne l'infinie Justice, clémente aux hommes de bonne volonté, lui avoir accordé ce qu'il n'avait jamais voulu devoir aux créatures : le repos et surtout l'effusion dilatée de l'éternelle tendresse !

R. I. P.

Semaine Religieuse de Quimper et Léon, 29/06/0917 p.346.

L'Écho Paroissial

LE NUMÉRO
5
CENTIMES

DE BREST

LE NUMÉRO
5
CENTIMES

L'Écho Paroissial de Brest paraît tous les Samedis. — Abonnement : 3 fr. par An

A MÉDITER

« Dico vobis : major inter natos mulierum propheta Joanne Baptista nemo est : Je vous le dis. Il n'y a aucun prophète parmi les enfants des hommes qui soit plus grand que Jean Baptiste. »

(Luc, VII. 28).

« Si celui qui communie fait, avec l'aide de Dieu, de magnanimes efforts pour s'élever au sommet de la perfection, jamais, à mon avis, il ne va seul au Ciel. Il y mène après lui une troupe nombreuse; comme à un vaillant capitaine, Dieu lui donne des soldats qui marchent sous sa conduite. »

(Ste Thérèse).

Pèlerinage au Folgoët 28 JUIN

Un pèlerinage s'organise pour le Folgoët. Il aura lieu le Jeudi, 28 juin. Ce pèlerinage qui ne devait comprendre d'abord que des enfants, sera général.

HORAIRE

Départ de Brest, 6 h. 56.
Départ du Folgoët, 16 h. 56.

Les personnes qui désirent faire partie du pèlerinage du 28 juin, feront bien de s'inscrire à la sacristie de Saint-Louis, pour être plus sûres de trouver des places.

PROGRAMME

A 8 h. 1/2, Messe de communion.
A 10 h. 1/2, Heure sainte.
A 1 h. 1/2, Chapelet.
A 2 h. 1/2, Vêpres, suivies de la Procession.

Au retour de la Procession, Consécration à la Sainte Vierge. Salut.

Les familles qui auraient à recommander des soldats ou des marins morts ou combattants, voudront bien en donner les noms à M. le Curé de Saint-Louis. Ces noms seront lus au chapelet et puis déposés aux pieds de la statue de N.-D. du Folgoët.

M. le Chanoine Grall, Curé-Doyen de Ploudalmézeau

Dès qu'il apprit la mort de M. le chanoine Grall, curé-doyen de Ploudalmézeau, Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, écrivit à M. l'abbé Cardiaiguet la lettre suivante :

Quimper, le 13 juin 1917,

Cher Monsieur le Vicaire,

Je m'associe au deuil du clergé et de la paroisse de Ploudalmézeau.

J'ai dit en chaire, il y a quinze jours, ce que je pensais de votre bon Curé et de son dévouement à Dieu et aux âmes.

Notre-Seigneur, en prenant son âme pendant l'Octave de l'Eucharistie, donne bien à sa vie le couronnement que nous attendions. Il aimait le Saint Sacrement et s'en faisait l'apôtre. Le pain de vie qui l'a nourri ici-bas va le faire vivre au ciel.

Pour l'y faire entrer plus promptement, nous prions. Ses anciens élèves, ses paroissiens, ses nombreux amis, lui prouveront ainsi leur reconnaissance.

Les œuvres qu'il a fondées continueront son apostolat dans la paroisse. Puissent les fidèles persévérer par elles dans la voie qu'il leur a marquée.

Avec ma bénédiction pour vous, pour eux, et pour la famille du cher défunt, recevez, cher Monsieur le Vicaire, l'assurance de mon paternel dévouement en N. S.

ADOLPHE,
Ev. de Quimper.

Ploudalmézeau a rendu à son Curé un magnifique hommage. Pendant les trois jours que son corps fut exposé, une foule pieuse se pressa dans le salon du presbytère. Et samedi la paroisse entière le conduisit à sa dernière demeure. Combien d'hommes auraient tenu à être là si un autre devoir ne les avait à la même heure appelés loin de leurs foyers ?

Sur le parcours du cortège tous les magasins avaient leurs devantures fermées : c'était le deuil de la ville, symbole impressionnant du deuil des âmes.

La levée du corps a été faite par M. le chanoine Roull, archiprêtre, curé de Saint-Louis de Brest; la messe, chantée par M. l'abbé Jaffret, recteur de Lampaul-Ploudalmézeau. M. le vicaire-général Cogneau a donné l'absoute et conduit le corps au cimetière. Parmi les nombreux prêtres présents, une cinquantaine, — citons : MM. les chanoines Pilven, secrétaire général de l'évêché; Martin, curé des Carmes; Lejacq, curé de Crozon; Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin; Breton, supérieur de Bon-Secours; Henry, curé de Saint-Martin de Brest; MM. Berthou, curé de Lannilis; Talabardon, curé de Plouguerneau; Le Meur, ancien curé du Faou; André, curé de Saint-Renan; Moënner, principal de l'institution Saint-François de Lesneven; Livinec, aumônier du pensionnat Saint-Joseph du Piliér-Rouge; Alphonse Colin, professeur honoraire; Jacob, recteur de Milizac; Masson, ancien recteur d'Audierne.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le sénateur Fortin, maire de Ploudalmézeau; Jacob, conseiller d'arrondissement; Auguste Carof, président du conseil paroissial; Corentin Le Nours, directeur du Courrier du Finistère.

Le conseil municipal en corps, avec les deux adjoints MM. Allain et Cabon, ceints de leur écharpe, suivait immédiatement la famille.

Au cimetière, devant la tombe entr'ouverte, M. le sénateur Fortin, maire de Ploudalmézeau, prononça d'une voix émue le discours suivant :

MESSIEURS,

Au nom de la Commune et du Canton de Ploudalmézeau, en mon nom personnel, permettez-moi de saluer d'un dernier hommage la dépouille mortelle de Monsieur le Chanoine Grall, Curé-Doyen de Ploudalmézeau.

Après quinze années très brillantes de professorat au collège communal de Lesneven et un bref passage au rectorat de Lanhournaneau, M. Grall fut nommé en 1888 par Monseigneur Lamarche, évêque de Quimper, à la cure de Ploudalmézeau, où il devait mourir après y avoir passé plus de vingt-neuf ans.

Pendant ce laps de temps, que d'œuvres constituées et avec quelle activité ! Après quelques améliorations apportées à son église, il entreprend la construction d'une école de filles et d'une école de garçons avec internats, au bourg de Ploudalmézeau; puis c'est le patronage pour les jeunes gens et une chapelle spéciale pour les Enfants de Maria. A peine tout cela est-il sorti de terre, que Monsieur le Curé se transporte à Porsall où il

construit également une école de garçons et une école de filles, et, dominant le tout, dans un site splendide d'où la vue s'étend sur l'Océan, une chapelle superbe, où tous les dimanches lui ou ses vicaires diront la messe pour nos marins-pêcheurs de la localité. Aussi, lors de son Jubilé Pastoral en 1913, Monseigneur Duparc pouvait-il dire que Monsieur Grall était « le premier Curé du Diocèse ». Tout récemment, lorsque Monseigneur revint à la Pentecôte pour la Confirmation, notre Curé, surmontant son mal, tint à honneur de le recevoir debout. Il s'alita ensuite pour ne plus se relever; Monseigneur sentant très bien que sa fin était prochaine, me confia que ce serait là « une perte irréparable ».

Le zèle du Curé de Ploudalmézeau ne se bornait pas aux œuvres purement religieuses et spirituelles. Il avait, pour les jeunes gens, constitué une société sportive, aujourd'hui honorée de l'agrément du gouvernement; pour les jeunes filles, un ouvroir et une école ménagère; pour les cultivateurs, il contribua puissamment à la création du syndicat agricole, avec comme annexes la Caisse Rurale, les Mutuelles-Bétail et Incendie, toutes œuvres de plus en plus en voie de développement. Pour les marins, c'était la Mutuelle-Maladie. Pour les pauvres, ce fut le Bureau de charité, si bien organisé qu'on peut dire que la mendicité n'existe plus en principe dans la commune de Ploudalmézeau.

Quelles étaient donc les qualités principales de Monsieur Grall, qualités qui lui permirent ainsi de créer tant de choses ?

La première de ces qualités était la volonté. Monsieur le Curé était un homme d'action et de volonté énergique. Il savait vouloir. Son visage plutôt sévère, son regard droit et pénétrant, ses lèvres fortement serrées, son geste net, et sa parole souvent véhément, tout en lui dénotait la fermeté de caractère.

Mais cette volonté était servie par une grande intelligence; et il semble même que de ce côté il n'ait pas donné toute sa mesure. Sa large compréhension des nécessités modernes, son esprit ouvert à tous les progrès, l'étendue de ses connaissances, la vigueur de sa plume mise au service de son Kannad et de son Kannadik, lui eussent permis, semble-t-il, d'occuper un poste plus important qu'une cure de deuxième classe; ce poste lui fut d'ailleurs offert; il le refusa.

Mais ces deux qualités : volonté et intelligence, ne suffisent pas à peindre l'homme; avant tout et surtout il fut un homme de cœur.

Car, Messieurs, sous des dehors austères, notre Curé cachait une bonté sans bornes; il avait un cœur d'or. Qui donc à Ploudalmézeau n'a pas eu recours à lui pour lui demander un conseil ? Et ce conseil sage et éclairé était toujours donné avec la plus paternelle bonté.

Les pauvres venaient frapper à sa porte, et ils n'étaient jamais rebutés.

Les malheureux, sous le coup d'un deuil ou d'une injustice, venaient le voir; et ils repartaient consolés, soutenus, défendus; il avait le mot qui allait au cœur.

Nos joies étaient ses joies, nos peines étaient ses peines; et cet homme de fer, depuis la guerre surtout, pleurait sur nos enfants en danger et sur la patrie dont il escomptait cependant la victoire certaine.

Toute sa vie il n'a voulu qu'une chose : faire du bien. Au service de sa bonté, il a appliqué toutes les ressources de sa volonté, de son intelligence, et, laissez-moi l'ajouter, de sa fortune et de ses forces physiques.

C'est épuisé par le labeur quotidien, vaincu par un mal inexorable qui le minait depuis plusieurs années, après avoir offert par conscience une démission justement refusée, que Monsieur le Curé de Ploudalmézeau meurt sur la brèche, n'ayant connu sur cette terre que les joies austères du devoir accompli, mais suivi, vous le constatez, par la reconnaissance de tout un peuple.

Au nom de Ploudalmézeau, merci, Monsieur le Curé, pour tout ce que vous avez fait pour nous. Dieu vous a déjà octroyé la récompense que vous avez méritée, vous qui l'avez si bien servi. Au nom de tous, au revoir, au Ciel !

Nous tenons à rendre hommage dans l'Écho Paroissial, aux hautes qualités d'esprit et de cœur de M. le chanoine Grall, à son dévouement sans mesure, au zèle dont il a toujours été animé pour la gloire de Dieu et à sa remarquable activité.

C'était un saint prêtre, qui n'a jamais recherché autre chose dans sa longue et féconde carrière sacerdotale, que le bien des âmes. Heureuse la paroisse dirigée par un homme de cette valeur morale ! Elle a reçu en abondance par son ministère les grâces d'En Haut et elle est assurée d'avoir au Ciel un protecteur puissant.

M. le chanoine Grall entretenait par l'Eucharistie surtout son amour des âmes. Au collège de Lesneven, il avait déjà commencé à avoir pour Jésus-Hostie une dévotion très vive. L'un de ses confrères était le saint abbé Edouard Le Guillou, qui a tant contribué à faire aimer Notre-Seigneur dans son Très Saint Sacrement. M. Grall recherchait la compagnie de ce prêtre si pieux qui, même aux jours de sa plus grande souffrance, trouvait encore assez de force pour passer, après sa classe du soir, une heure entière aux pieds du Tabernacle. Elle est de lui cette parole : « Mon héritage, à moi, c'est l'Eucharistie. » Il n'a rien laissé après lui, il est mort pauvre, mais il avait découvert dans l'Eucharistie une source inépuisable de grâces et il l'avait fait connaître à un grand nombre de ses amis et de ses élèves.

M. Grall, au contact journalier de M. Le Guillou, apprit à mieux connaître l'Eucharistie et s'y attacha fortement. A Lanhournaneau d'abord, à Ploudalmézeau ensuite il sut communiquer à ses fidèles son respectueux et profond attachement à Jésus-Hostie et attirer vers lui les âmes. Il fonda une petite revue, le Kannad pour répandre au loin sa chère dévotion. En 1910 il organisa à Ploudalmézeau un Congrès eucharistique, qui réussit à merveille.

Pendant la vacance du siège épiscopal, qui survint après la mort de Mgr Lamarche, les vicaires généraux résolurent de le proposer au nouvel évêque pour la cure de Saint-Louis de Brest, vacante elle-même par suite du décès de M. le chanoine Cloarec. Le nouvel évêque, Mgr Valteau, sur le rapport que lui firent les vicaires généraux, des qualités de M. le chanoine Grall, s'empressa de ratifier leur choix. Mais il ne fut pas agréé au ministère. La paroisse de Saint-Louis doit un souvenir et une prière à celui qui fut désigné pour la diriger.

Le Spiritisme

La Semaine religieuse de Quimper insère la note suivante :

Les Acta Apostolica Sedis du 1^{er} juin publient cette décision du Saint-Office :

« A la réunion plénière, tenue le 24 avril 1917 par les Eminentissimes cardinaux inquisiteurs généraux dans les questions de foi et de mœurs, on a posé cette interrogation :

« Est-il permis de prendre part à des entretiens ou des manifestations spirites quelconques, par Medium ou sans Medium, usant ou non de l'hypnotisme, ayant une apparence honnête ou même pieuse, soit en interrogeant les âmes ou les esprits, soit en écoutant leurs réponses, soit en observant seulement, et même en protestant tacitement ou expressément que l'on ne veut avoir aucune relation avec les mauvais esprits. »

« Les Eminentissimes Pères ont décidé qu'il faut répondre : négativement sur tous les points. »

« Le 26 du même mois, Notre Saint-Père Benoît XV, a approuvé la résolution qui lui a été soumise par les Eminentissimes Pères. »

Donné à Rome, au palais du Saint-Office, le 27 avril 1917.

Louis CASTELLANO,

notaire.